



— FEDERATION FRANÇAISE DESESTUDIANTES EN ORTHOPTIE —

**RAPPORT  
PARCOURSUP ET  
ORAUX  
D'ADMISSION**

**Mars 2026**

# SOMMAIRE

|                                                        |           |
|--------------------------------------------------------|-----------|
| <b>I. Introduction.....</b>                            | <b>3</b>  |
| Objectifs.....                                         | 3         |
| Déroulement et conditions.....                         | 4         |
| <b>II. Profils des candidat·e·s.....</b>               | <b>4</b>  |
| Sexe.....                                              | 4         |
| Âge.....                                               | 5         |
| Régions et localisation.....                           | 5         |
| Bourses et aides.....                                  | 6         |
| Emplois.....                                           | 6         |
| <b>III. Parcours des candidat·e·s.....</b>             | <b>7</b>  |
| Baccalauréat.....                                      | 7         |
| Parcours antérieur à la candidature.....               | 8         |
| <b>IV. Procédure Parcoursup.....</b>                   | <b>8</b>  |
| Découverte de la formation.....                        | 8         |
| Inscription, formulation et confirmation des vœux..... | 9         |
| Aspect financier.....                                  | 10        |
| Impressions et ressenti des candidat·e·s.....          | 10        |
| <b>V. Oraux d'admission.....</b>                       | <b>11</b> |
| Convocation.....                                       | 11        |
| Présence aux oraux.....                                | 12        |
| Déroulement de l'oral.....                             | 13        |
| Ressenti des étudiant·e·s.....                         | 15        |
| <b>VI. Admission via Parcoursup.....</b>               | <b>16</b> |
| Phase d'admission principale.....                      | 16        |
| Phase complémentaire.....                              | 19        |
| <b>VII. Conclusion.....</b>                            | <b>19</b> |



# I. Introduction

Depuis maintenant six années consécutives, la Fédération Française des Étudiant·e·s en Orthoptie (FFEO) mène une enquête nationale visant à recueillir les retours d'expérience des candidat·e·s et étudiant·e·s sur la procédure Parcoursup et les oraux d'admission. Ce travail s'inscrit dans une démarche d'observation continue des modalités d'accès à la formation et de leurs évolutions au fil du temps.

Depuis 2020, l'accès à la formation en orthoptie s'effectue exclusivement via la plateforme Parcoursup, mettant fin au concours d'entrée qui existait auparavant. Le processus d'admission repose désormais sur l'étude du dossier de candidature, suivie d'un oral d'admission pour les candidat·e·s déclaré·e·s éligibles.

L'ensemble des départements proposant la formation sont présents sur Parcoursup, regroupés en huit ensembles géographiques permettant aux futur·e·s étudiant·e·s de candidater à plusieurs établissements sous un même vœu. Chaque candidat·e peut ainsi formuler jusqu'à cinq vœux de regroupement pour la formation en orthoptie. Comme les années précédentes, la participation à l'inscription en orthoptie est soumise à des frais de 80€ par regroupement, sauf pour les candidat·e·s boursier·ère·s, pour lequel·le·s l'inscription reste gratuite.

L'année 2025 a été marquée par une évolution notable : l'ouverture de deux nouveaux départements d'orthoptie, à Besançon et à Dijon. Cette expansion porte désormais à 18 le nombre total de départements proposant la formation en France. Elle témoigne de la volonté d'élargir l'offre de formation sur le territoire afin de répondre à la demande croissante en orthoptistes.

## Objectifs

Ce rapport a pour ambition d'analyser les candidatures en orthoptie via Parcoursup ainsi que le déroulement des oraux d'admission. Il vise à dresser un portrait global des candidat·e·s et des étudiant·e·s actuellement en première année, tout en mettant en lumière leurs parcours, motivations et impressions face au processus de sélection.

L'enquête a plusieurs objectifs :

- Identifier les profils type des candidat·e·s à la formation en orthoptie
- Recueillir les ressentis et les retours d'expérience sur Parcoursup et les oraux d'admission
- Observer l'évolution des modalités d'admission au fil des années
- Détecter les difficultés rencontrées par les étudiant·e·s durant la procédure



- Fournir à la FFEO des données concrètes pour appuyer ses actions et formuler des propositions d'amélioration auprès des départements de formation.

Un espace d'expression libre a été inclus dans le questionnaire afin de permettre aux participant·e·s de partager leurs remarques et suggestions. Ces contributions sont essentielles pour que la FFEO puisse relayer la voix des étudiant·e·s et contribuer à l'amélioration continue des conditions d'admission.

## Déroulement et conditions

L'enquête « Candidature Parcoursup et Oraux d'Admission 2025/2026 » a été ouverte à toutes les personnes ayant candidaté en orthoptie sur Parcoursup pour la rentrée 2025/2026, qu'elles aient été acceptées ou non admises. Cette ouverture a permis de recueillir des témoignages variés et de mieux comprendre l'expérience globale de la procédure, quel qu'en soit le résultat.

Elle a été élaborée sous la forme d'un questionnaire en ligne, réparti en deux parties distinctes : une première consacrée à la procédure Parcoursup et ensuite une seconde dédiée aux candidat·e·s ayant passé un oral d'admission.

Le contenu du questionnaire a été ajusté à partir des enseignements tirés des cinq éditions précédentes, permettant ainsi d'affiner les questions et de mieux cibler les attentes et problématiques des étudiant·e·s.

L'enquête a été diffusée durant les mois d'octobre et de novembre 2025 via les réseaux sociaux de la FFEO, les associations locales étudiantes, ainsi que les contacts directs avec les promotions de première année dans l'ensemble des départements d'orthoptie.

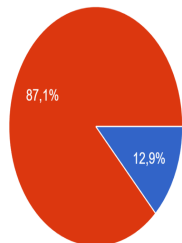
Au total, 124 réponses ont été recueillies, dont 117 proviennent d'étudiant·e·s actuellement inscrit·e·s en première année d'orthoptie et 7 de candidat·e·s non admis·e·s. Ces données permettent de dresser un panorama représentatif des expériences vécues tout au long du processus d'admission, de la candidature jusqu'à l'entrée en formation.



## II. Profils des candidat·e·s

### Sexe

Tu es :  
124 réponses

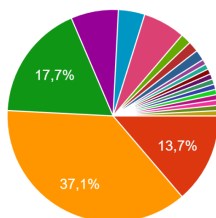


● Un homme  
● Une femme  
● Autre

Malgré une légère variation selon les années, la tendance reste constante : les femmes représentent la grande majorité des candidatures, les hommes n'en constituant que 12,9 % cette année, contre 9,2 % l'année précédente, soit une légère augmentation. Cela témoigne toutefois d'une persistante surreprésentation féminine dans la filière orthoptique.

### Âge

Ton âge :  
124 réponses



● 16  
● 17  
● 18  
● 19  
● 20  
● 21  
● 22  
● 23  
▲ 1/5 ▼

Les réponses montrent une forte représentation des âges situés autour de l'entrée dans l'enseignement supérieur. Les 17 et 18 ans forment les groupes les plus nombreux, avec environ 14% et 37% des répondant·e·s, ce qui correspond à la moitié des candidat·e·s qui ont suivi un parcours post-baccalauréat.

On retrouve également une présence importante de candidat·e·s âgé·e·s de 19 à 23 ans, souvent issu·e·s d'un parcours universitaire déjà entamé. Ces profils constituent une part significative de l'échantillon.

Enfin, bien que moins nombreux·ses, des candidat·e·s plus âgé·e·s apparaissent dans l'enquête. L'âge le plus élevé recensé atteint 43 ans, ce qui témoigne de la présence de personnes en reconversion ou engagées dans un projet professionnel plus tardif.

Dans l'ensemble, cette diversité d'âges illustre une hétérogénéité marquée des parcours, mêlant étudiant·e·s récemment sorti·e·s du lycée et personnes disposant d'expériences académiques ou professionnelles antérieures.

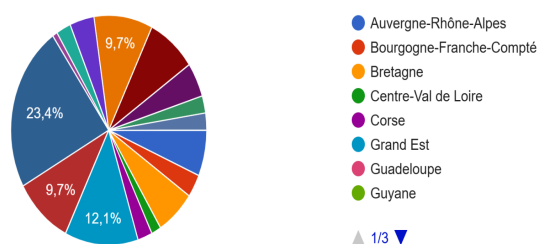


Cette amplitude d'âges confirme que la formation accueille une grande variété de profils, allant des jeunes bachelier·ère·s aux adultes en reprise d'études. Cette diversité constitue un atout, reflétant l'ouverture et l'accessibilité du cursus à des parcours multiples.

## Régions et localisation

Contrairement à l'année précédente, l'origine géographique des candidat·e·s est cette année particulièrement diversifiée. L'ensemble des régions françaises est représenté, y compris la Corse ainsi que les territoires d'outre-mer tels que la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique. Cette évolution met en évidence une attractivité accrue de la formation à l'échelle nationale et hors métropole, traduisant un intérêt croissant pour la filière et une meilleure visibilité auprès des candidat·e·s.

De quelle région es-tu originaire ?  
124 réponses



## Bourses et aides

Sur les 124 candidat·e·s ayant répondu à l'enquête, 46,8% déclarent être boursier·ère·s, contre une proportion plus faible l'année précédente (36,1%). Cette augmentation notable traduit une évolution du profil socio-économique des candidat·e·s et souligne un accès renforcé de la formation aux étudiant·e·s bénéficiant d'un soutien financier.

Parmi les 60 candidat·e·s boursier·ère·s ayant précisé leur échelon, la répartition des bourses s'étend toujours de l'échelon 0 bis à l'échelon 7. L'échelon 0 bis demeure le plus représenté, bien que sa part diminue par rapport à l'année précédente (46,7% contre 61%). Les échelons intermédiaires, notamment l'échelon 5 (15%) et l'échelon 1 (11,7%), sont davantage représentés cette année, traduisant une diversification des niveaux de ressources parmi les candidat·e·s boursier·ère·s.



Concernant les aides financières complémentaires, la majorité des candidat·e·s (60,5%) déclarent ne pas percevoir d'autre aide, proportion en augmentation par rapport à l'année précédente. Parmi celles et ceux bénéficiant d'un soutien supplémentaire, l'aide personnalisée au logement (APL) reste l'aide la plus fréquemment perçue (32,3%), bien que sa part soit inférieure à celle observée l'an dernier. Les autres dispositifs d'aide (aides régionales, ARE de France Travail, aides familiales, revenus salariés ou accompagnement social) demeurent minoritaires.

## Emplois

Parmi les candidat·e·s ayant répondu à l'enquête, 8,1% déclarent occuper un emploi étudiant en parallèle de leurs études, tandis que 91,9% indiquent ne pas travailler. Parmi les étudiant·e·s n'ayant pas d'emploi, 21,8% déclarent toutefois être actuellement en recherche d'un emploi étudiant, ce qui traduit une volonté d'accéder à une source de revenus complémentaire.

Chez les 10 candidat·e·s exerçant un emploi étudiant, le temps de travail hebdomadaire apparaît variable. Ainsi, 40% déclarent travailler moins de 5 heures par semaine, 40% entre 5 et 10 heures, tandis que 10% consacrent entre 10 et 15 heures et 10% entre 15 et 20 heures à leur activité salariée. Aucun·e répondant·e ne déclare travailler plus de 20 heures hebdomadaires.

Comparativement à l'année précédente, la proportion d'étudiant·e·s exerçant un emploi en parallèle de leurs études demeure globalement stable (8,1% cette année contre 8,5 % l'an dernier). En revanche, la part des étudiant·e·s en recherche active d'un emploi étudiant met en lumière des besoins financiers persistants, malgré l'absence d'activité salariée effective au moment de l'enquête.

Ces éléments doivent être analysés à la lumière de l'augmentation continue du coût de la rentrée universitaire. Pour la rentrée 2025, le coût moyen pour un·e étudiant·e en orthoptie non boursier·ère est estimé à 3 767,01 €, soit une hausse de 12,20% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation contribue à accentuer la précarité étudiante et peut expliquer la recherche accrue d'un emploi en parallèle des études. (Rapport sur l'indicateur du coût de la rentrée, 2025)

Dans ce contexte, la nécessité de travailler, même de manière limitée, peut avoir un impact sur la disponibilité des étudiant·e·s pour le travail personnel, l'assiduité aux enseignements et la réalisation des stages. Il apparaît ainsi essentiel de renforcer l'information des étudiant·e·s sur les dispositifs d'aides financières existants afin de limiter les effets de la précarité économique sur la réussite académique et de favoriser l'égalité des chances.



### III. Parcours des candidat·e·s

#### Baccalauréat

Cette année, le baccalauréat constitue le dernier diplôme obtenu pour 73,4% des candidat·e·s dont 50% sont directement issu·e·s de la terminale. Parmi eux, une large majorité a obtenu le baccalauréat général issu de la réforme de 2021, qui représente 69,4% des profils. Les titulaires d'un ancien baccalauréat général (S, L ou ES) constituent une part plus réduite, avec notamment 13,7% de bachelier·ère·s issus de la série S. Les baccalauréats technologiques et professionnels, bien que minoritaires, restent également présents.

L'analyse des choix de spécialités chez ces bachelier·ère·s met en évidence un profil majoritairement scientifique. En classe de première, les spécialités les plus fréquentes sont les Mathématiques, la Physique-Chimie et les Sciences de la Vie et de la Terre.

Dans l'ensemble, ces données montrent que la majorité des candidat·e·s récemment titulaires du baccalauréat proviennent d'un cursus général à dominante scientifique, en adéquation avec les exigences de la formation en orthoptie.

#### Parcours antérieur à la candidature

Cette année, plus de la moitié des candidat·e·s (51,6%) n'ont pas intégré la formation immédiatement après le baccalauréat, ce qui reflète la diversité des parcours post-bac. Parmi ces profils, certain·e·s ont suivi des licences scientifiques, d'autres proviennent de cursus en santé, et 13,6% des candidat·e·s viennent de formations liées à l'optique, comme des BTS ou des parcours en optométrie. D'autres candidat·e·s ont choisi des filières moins traditionnelles, illustrant la variété des expériences académiques avant la candidature.

Concernant la reconversion professionnelle, 12 candidat·e·s sur 124 ont choisi de changer de voie pour rejoindre l'orthoptie. Bien que légèrement moins nombreux que l'année précédente, ces profils montrent que certaines personnes se tournent vers cette formation après plusieurs années d'expérience dans un autre domaine. La majorité de ces candidat·e·s a travaillé plusieurs années (de 1 à 24 années) avant de se réorienter.



## IV. Procédure Parcoursup

### Découverte de la formation

Nous avons interrogé les étudiant·e·s afin de mieux comprendre leur ressenti lors de la procédure Parcoursup et de récolter des conseils utiles pour les futur·e·s candidat·e·s.

Cette année, la majorité des candidat·e·s (79 %) postulait pour la première fois en orthoptie, tandis que près de 17% effectuaient une seconde tentative. Avant de déposer leur candidature, plus de deux tiers avaient réalisé un stage pratique, principalement en cabinet libéral, qui reste de loin le lieu le plus fréquenté (85%), suivi des centres ophtalmologiques et des hôpitaux.

Concernant le soutien pendant la procédure, 68% des étudiant·e·s ont été accompagné·e·s, principalement par des proches (51%) ou par des structures externes (17%), telles que le lycée (60 % des cas) ou les centres d'orientation (22%). Malgré tout, un tiers des candidat·e·s ont traversé la procédure de manière autonome.

Ces résultats suggèrent que l'accompagnement pourrait être renforcé, notamment en proposant davantage d'informations, de conseils personnalisés et de ressources pour guider les candidat·e·s tout au long de la procédure Parcoursup.

Il apparaît que la majorité des candidat·e·s prennent connaissance de la formation par leurs propres recherches ou à travers des situations personnelles. Cette année, 57% des répondant·e·s ont découvert l'orthoptie de manière autonome, tandis que 60% ont été exposé·e·s à la profession à la suite d'une consultation pour elleux-mêmes ou un proche.

En revanche, seulement un tiers des candidat·e·s a découvert le métier grâce à des salons d'orientation ou à des journées portes ouvertes, ce qui montre que ces événements restent sous-utilisés pour promouvoir de la profession.

Ces observations confirment que l'orthoptie reste encore largement méconnue du grand public et que beaucoup de candidat·e·s la découvrent uniquement par initiative personnelle.

Pendant la période Parcoursup, chaque département propose une fiche d'information décrivant la formation et ses spécificités locales. Environ 40% des candidat·e·s jugent ces fiches satisfaisantes, ce qui veut dire que plus de 60% ressentent un manque de détails sur certains points, notamment : le déroulement des stages, les exigences des oraux, et les coûts liés à la formation.



Ces observations suggèrent qu'il serait nécessaire de renforcer et enrichir les fiches Parcoursup, afin qu'elles offrent des informations plus complètes et accessibles. Une meilleure qualité et clarté de ces fiches permettrait aux futur·e·s candidat·e·s de se préparer plus efficacement et de mieux se projeter dans la formation.

## Inscription, formulation et confirmation des vœux

La formation en orthoptie constitue le premier choix pour 95,9% des candidat·e·s, ce qui traduit un projet d'orientation majoritairement affirmé et clairement identifié.

Néanmoins, 76,23% des candidat·e·s ont formulé plusieurs vœux, illustrant une stratégie d'orientation réfléchie dans un contexte de forte sélectivité.

Les vœux associés les plus fréquemment exprimés concernent les parcours d'accès aux études de santé, notamment la PASS et la LAS, ainsi que d'autres formations du champ paramédical telles que les Sciences Infirmières, l'orthophonie, le BTS opticien-lunetier, ou encore des formations en ergothérapie, psychomotricité, audioprothèse et pédicurie-podologie. De nombreuses licences universitaires (biologie, SVT, psychologie, STAPS...) complètent également ces choix, témoignant d'une orientation globalement cohérente autour des domaines de la santé et des sciences.

Par ailleurs, la formulation de vœux vers des formations reconnues comme moins sélectives peut s'interpréter comme une stratégie de sécurisation du parcours. Face aux exigences et à la sélectivité des formations de santé, certain·e·s candidat·e·s diversifient ainsi leurs candidatures afin de s'assurer une possibilité d'admission, tout en évitant le risque d'une année sans affectation.

Cette démarche ne traduit pas un désengagement vis-à-vis de l'orthoptie, mais au contraire une anticipation des contraintes du système d'admission, dans laquelle la formation en orthoptie demeure très majoritairement le choix prioritaire.

## Aspect financier

Les candidat·e·s ont été interrogé·e·s sur l'impact financier des candidatures à la formation en orthoptie. Comme dit précédemment, chaque vœu correspondant à un regroupement géographique est associé à des frais de dossier de 80€. Seul·e·s les étudiant·e·s boursier·ère·s demeurent exonéré·e·s de ces frais.

Alors que ces frais étaient initialement justifiés par l'organisation d'un concours d'entrée, ils sont désormais liés à la procédure d'admission orale, à laquelle



l'ensemble des candidat·e·s ne participe pas. Cette évolution interroge la lisibilité et l'équité du dispositif.

Selon l'enquête, le coût financier a constitué un frein dans la formulation des vœux pour 53,5% des candidat·e·s, soit une augmentation par rapport à l'année précédente. Cette progression suggère un renforcement de l'impact des contraintes économiques sur les stratégies de candidature.

Ces éléments confirment que la situation financière des candidat·e·s peut influencer leurs choix d'orientation dès la phase de candidature à la formation, soulevant à nouveau la question de l'égalité des chances dans l'accès aux études d'orthoptie.

## **Impressions et ressenti des candidat·e·s**

Afin d'appréhender l'expérience vécue par les candidat·e·s, une attention particulière a été portée à leurs ressentis tout au long de la procédure Parcoursup. La phase d'inscription et de formulation des vœux apparaît comme un moment particulièrement chargé émotionnellement, marqué majoritairement par une pression importante et une appréhension liée aux enjeux de l'orientation. Ces sentiments traduisent le caractère déterminant de cette étape dans le parcours académique et personnel des candidat·e·s.

Néanmoins, cette période n'est pas uniquement perçue de manière négative. Plusieurs candidat·e·s expriment également un sentiment de motivation et de projection, lié à la possibilité de construire un projet d'avenir et d'envisager l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Dans ce contexte, les candidat·e·s ont été interrogé·e·s sur les difficultés rencontrées lors de la constitution de leur dossier Parcoursup. Globalement, la procédure est jugée accessible et ne semble pas avoir posé de problèmes majeurs pour la majorité d'entre eux. Toutefois, certaines étapes ressortent comme plus délicates, en particulier la création du compte et la rédaction des projets de formation motivés, qui nécessitent à la fois une bonne compréhension des attentes des formations et une capacité à valoriser son parcours personnel.

Ces éléments soulignent l'importance de l'accompagnement à l'orientation, notamment dans l'aide à la rédaction des lettres de motivation, afin de réduire le stress ressenti et de favoriser une égalité de traitement entre les candidat·e·s.



## V. Oraux d'admission

### Convocation

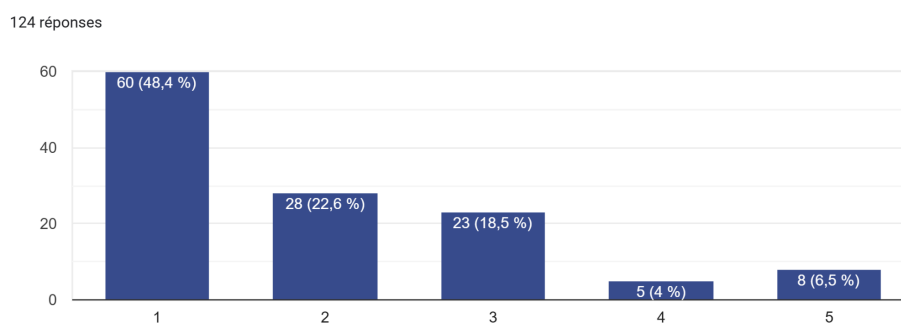
L'entretien d'admission occupe une place centrale dans le processus de sélection des candidat·e·s à la formation en orthoptie. À l'issue de l'examen des dossiers, les établissements procèdent à une convocation à l'oral, au cours duquel les candidat·e·s rencontrent un jury.

Cette étape vise à compléter l'évaluation du dossier académique par une appréciation plus qualitative, permettant d'explorer les motivations, les capacités de réflexion, ainsi que l'adéquation du projet professionnel avec les exigences de la formation et du métier.

Les modalités de ces entretiens ne sont toutefois pas uniformes et peuvent différer d'un département à l'autre, tant dans leur durée que dans leur contenu. Dans le cadre de l'enquête, les candidat·e·s ont été invité·e·s à se positionner sur une échelle de 1 à 5 (1 correspondant à « oui, tout à fait » et 5 à « pas du tout ») afin d'indiquer dans quelle mesure ils comptaient sur l'oral pour se distinguer des autres candidat·e·s.

Les résultats montrent que quasiment un·e candidat·e sur deux envisage cet entretien comme une opportunité déterminante pour valoriser son profil et renforcer ses chances d'admission, soulignant ainsi le rôle perçu de l'oral comme un levier essentiel de différenciation dans un contexte de forte sélectivité.

Comptais-tu sur l'oral pour te démarquer des autres candidat·e·s ?



### Présence aux oraux

Les résultats de l'enquête montrent que la grande majorité des candidat·e·s ont assisté à tous les oraux pour lesquels ils avaient reçu une convocation, soit



93%. En revanche, 7% n'ont pas pu se présenter à l'ensemble des entretiens, ce qui souligne que certaines contraintes peuvent limiter l'accès à cette étape clé du processus d'admission.

Pour mieux comprendre ces absences, les candidat·e·s ont pu s'exprimer librement. Le coût financier apparaît comme un obstacle majeur : déplacements et hébergements nécessaires pour participer aux oraux peuvent représenter une dépense importante pour certain·e·s.

Des contraintes logistiques ont également été signalées. Plusieurs oraux se tiennent sur une même période et parfois en même temps dans différents départements, ce qui empêche physiquement les candidat·e·s de participer à toutes les convocations lorsqu'elles sont géographiquement éloignées.

Enfin, le calendrier scolaire ou universitaire constitue un autre facteur limitant. Certain·e·s étudiant·e·s en formation supérieure, ou encore des lycéen·ne·s, indiquent que la participation aux oraux aurait pu nuire à leurs examens ou aux cours de spécialité nécessaires pour réussir leur diplôme.

Même si ces absences concernent une minorité, elles représentent une opportunité manquée pour les candidat·e·s et mettent en évidence la nécessité de mieux coordonner l'organisation des oraux, afin de garantir que tous les candidat·e·s puissent y participer dans des conditions équitables.

## Déroulement de l'oral

Durant notre enquête nous avons invité les étudiant·e·s à décrire comment se déroulaient les entretiens dans chaque département d'orthoptie.

Ce tableau présente une synthèse du déroulement des oraux d'admission en orthoptie selon les différents regroupements de départements.

| <b>Regroupement / Département</b>     | <b>Durée de l'entretien</b> | <b>Temps de préparation</b> | <b>Modalités de l'entretien</b>                                                                                   |
|---------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Marseille<br>Lyon<br>Clermont-Ferrand | 10 à 15 min                 | 15 min                      | Question tirée au sort à préparer avant l'entretien<br>Parcours personnel<br>Motivation<br>Connaissance du métier |



|                                 |             |        |                                                                                                                                                                |
|---------------------------------|-------------|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Rennes<br>Tours<br>Nantes       | 15 à 20 min | —      | Présentation personnelle<br>Echange avec le jury<br>Tirage au sort d'une ou plusieurs questions de culture générale                                            |
| Paris Sorbonne<br>Paris Cité    | 15 à 20 min | —      | Explication du cursus personnel<br>Motivation<br>Connaissance du métier<br>Questions de culture générale                                                       |
| Bordeaux<br>Montpellier         | 10 à 15 min | —      | Présentation personnelle<br>Motivation<br>Connaissance du métier/formation                                                                                     |
| Besançon<br>Dijon<br>Strasbourg | 15 à 20 min | 10 min | Questionnaire à remplir pendant la préparation<br>Echange avec le jury<br>présentation personnelle<br>Motivation<br>Connaissance du métier et de la formation. |
| Amiens<br>Caen                  | 15 à 20 min | 10 min | Questionnaire à remplir pendant la préparation<br>Echange avec le jury<br>Présentation personnelle<br>Motivation<br>Connaissance du métier et de la formation  |
| Lille                           | 5 à 15 min  | —      | Présentation personnelle<br>Motivation<br>Connaissance du métier/formation                                                                                     |
| Limoges                         | 25 min      | 15 min | Échange avec le jury<br>Présentation<br>Motivation<br>Connaissance du métier/formation<br>Explication et analyse d'un texte/article                            |



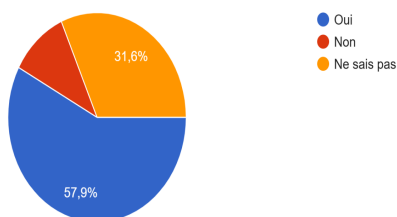
|          |        |   |                                                                                                       |
|----------|--------|---|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Toulouse | 10 min | — | Présentation personnelle<br>Motivation<br>Connaissance du<br>métier/formation<br>Echange avec le jury |
|----------|--------|---|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|

L'étude des modalités d'oraux à l'échelle nationale met en lumière la persistance d'inégalités significatives entre les départements. Les différences observées ne sont pas mineures, elles concernent toujours la durée des entretiens, leurs modalités d'organisation, la nature des épreuves proposées ainsi que les critères d'évaluation mobilisés. Ces écarts, récurrents d'une année à l'autre, traduisent une absence d'harmonisation réelle du processus de sélection.

Dans ce contexte, il apparaît indispensable d'engager une réflexion nationale structurée afin d'uniformiser les pratiques. L'élaboration d'un cadre commun, accompagné de critères et de grilles d'évaluation partagés, permettrait de limiter les disparités persistantes et de garantir à chaque candidat·e des conditions d'évaluation comparables, assurant ainsi davantage d'équité et de lisibilité dans la procédure d'admission.

## Ressenti des étudiant·e·s

Penses-tu que l'oral t'a permis de te démarquer des autres étudiant·e·s ?  
114 réponses



Cette année, l'expérience des oraux varie beaucoup selon les étudiant·e·s, comme l'année dernière. Certain·e·s trouvent le jury à l'écoute et intéressant dans la grande majorité des cas, tandis que d'autres expriment de la frustration, estimant ne pas avoir été entendu·e·s ou avoir été interrompu·e·s. Plusieurs regrettent également de ne pas avoir pu montrer pleinement leur motivation ou présenter leur parcours, le jury se concentrant surtout sur des questions de culture générale et de santé.

En regardant les résultats du sondage, on constate que la majorité des étudiant·e·s (57,9%) estiment que l'oral leur a permis de se démarquer, tandis que 10,5% pensent le contraire et 31,6% ne savent pas. Cela montre que, malgré certaines



critiques sur la forme ou l'organisation, l'oral reste pour beaucoup un moment où ils peuvent mettre en avant leurs compétences et leur motivation.

Les commentaires libres de notre questionnaire mettent en avant des besoins constants par rapport à l'an dernier : demande d'une meilleure organisation et d'une gestion du temps plus efficace. Ces points sont essentiels pour réduire le stress et améliorer l'expérience globale des candidat·e·s.

En résumé, bien que quelques améliorations soient nécessaires, l'enquête montre que l'oral peut effectivement jouer un rôle différenciant pour la majorité des étudiant·e·s. Un renforcement de la formation des jurys et une organisation plus fluide contribueraient à rendre ce moment moins stressant et encore plus pertinent et valorisant pour les candidat·e·s.

## VI. Admission via Parcoursup

### Phase d'admission principale

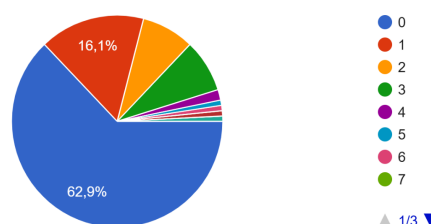
Lors de la phase principale d'admission de Parcoursup les candidat·e·s peuvent recevoir trois types de réponses possibles :

- Oui : la personne est acceptée dans la formation
- Liste d'attente : la personne est dans l'attente qu'une place se libère dans la formation
- Non : la personne est refusée de la formation

Lorsqu'un·e candidat·e a formulé un vœu comprenant plusieurs sous-vœux regroupés, les réponses peuvent varier d'un département à l'autre. Il est donc possible d'être accepté·e dans certains sous-vœux, mais placé·e sur liste d'attente ou même refusé·e dans d'autres, au sein d'un même regroupement.

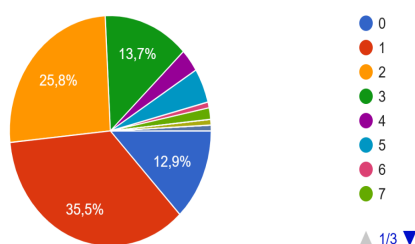
Durant la phase d'admission principale, dans combien de vœux en orthoptie as-tu été refusé·e ?

124 réponses



Pour 48,4 % des répondant·e·s, l'admission principale s'est conclue par une acceptation dès le premier jour, avec notamment 62,3% des candidat·e·s n'ayant reçu aucun refus.

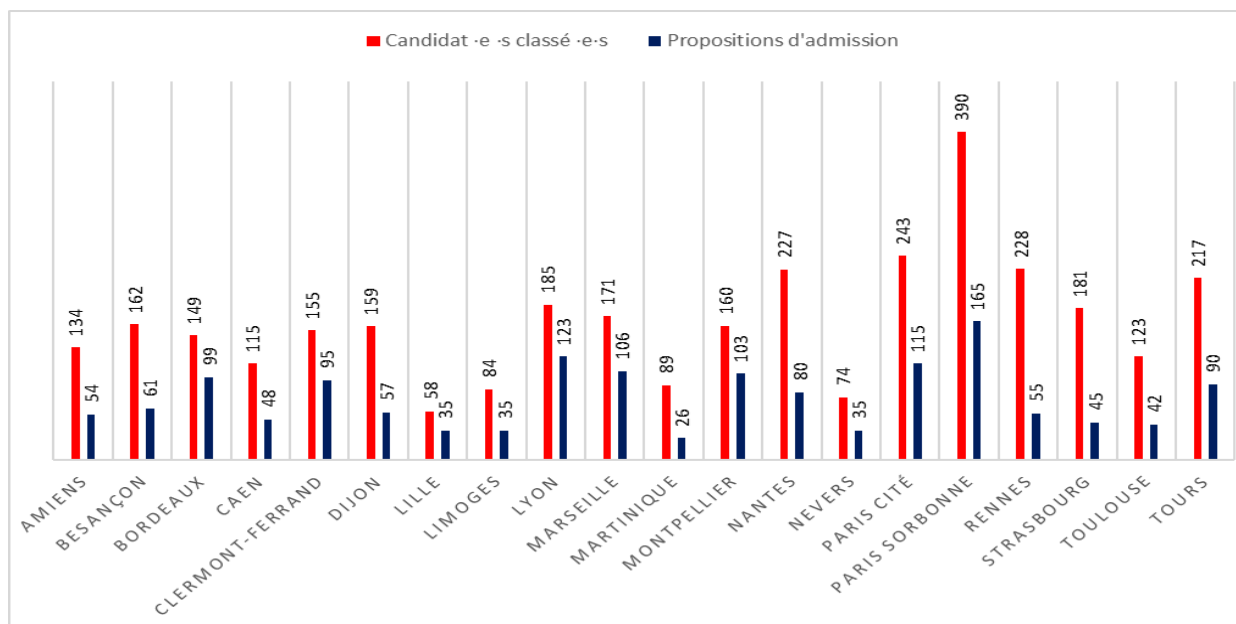
Durant la phase d'admission principale, dans combien de vœux en orthoptie as-tu été accepté.e ?  
124 réponses



Ce graphique montre que lors de la phase d'admission principale en orthoptie la situation la plus fréquente est d'avoir été accepté·e dans un seul vœu (35,5% des répondant·e·s), suivie de deux vœux (25,8%) puis de trois vœux (13,7%). Environ 12,9% des candidat·e·s n'ont reçu aucune proposition. Les admissions dans quatre vœux ou plus restent très minoritaires. Globalement, la majorité des étudiant·e·s ont donc obtenu entre un et trois vœux.

Voici quelques données clés issues des chiffres de Parcoursup 2026, permettant de mieux comprendre les tendances actuelles de l'orientation vers la filière d'orthoptie.

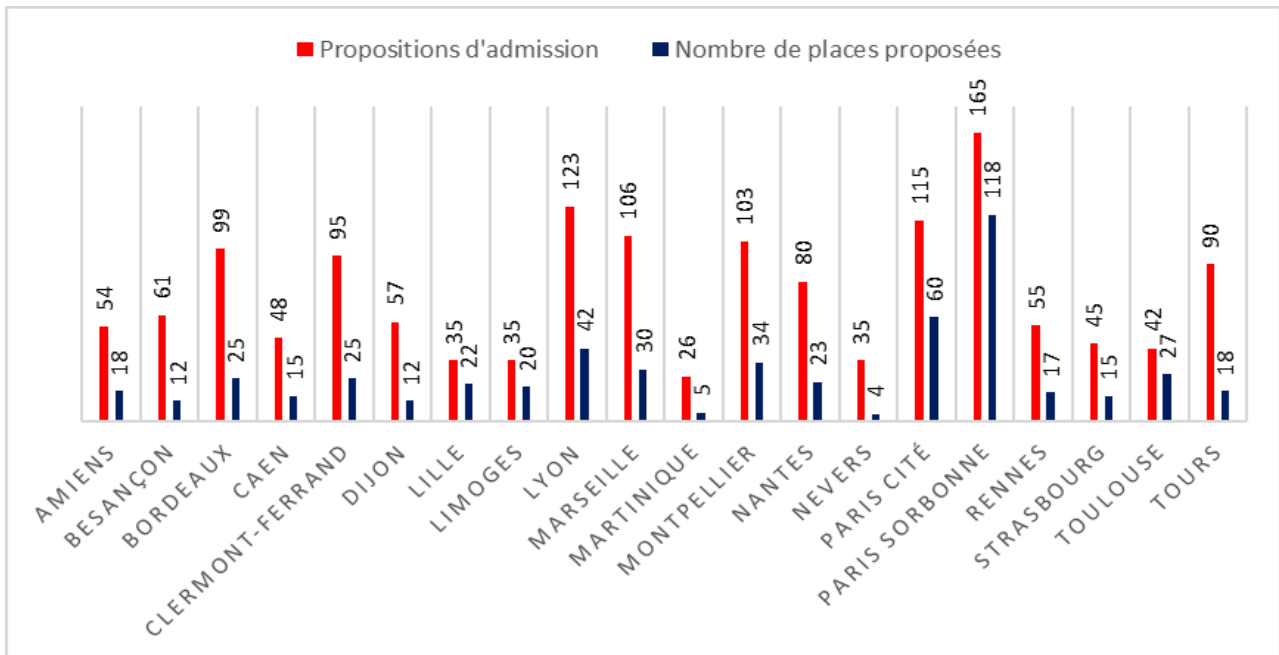




Le graphique ci-dessus illustre le nombre d'admissions proposées par les départements lors de la phase principale, en fonction de la proportion de candidat·e·s classé·e·s après l'examen des dossiers et des oraux d'admission.

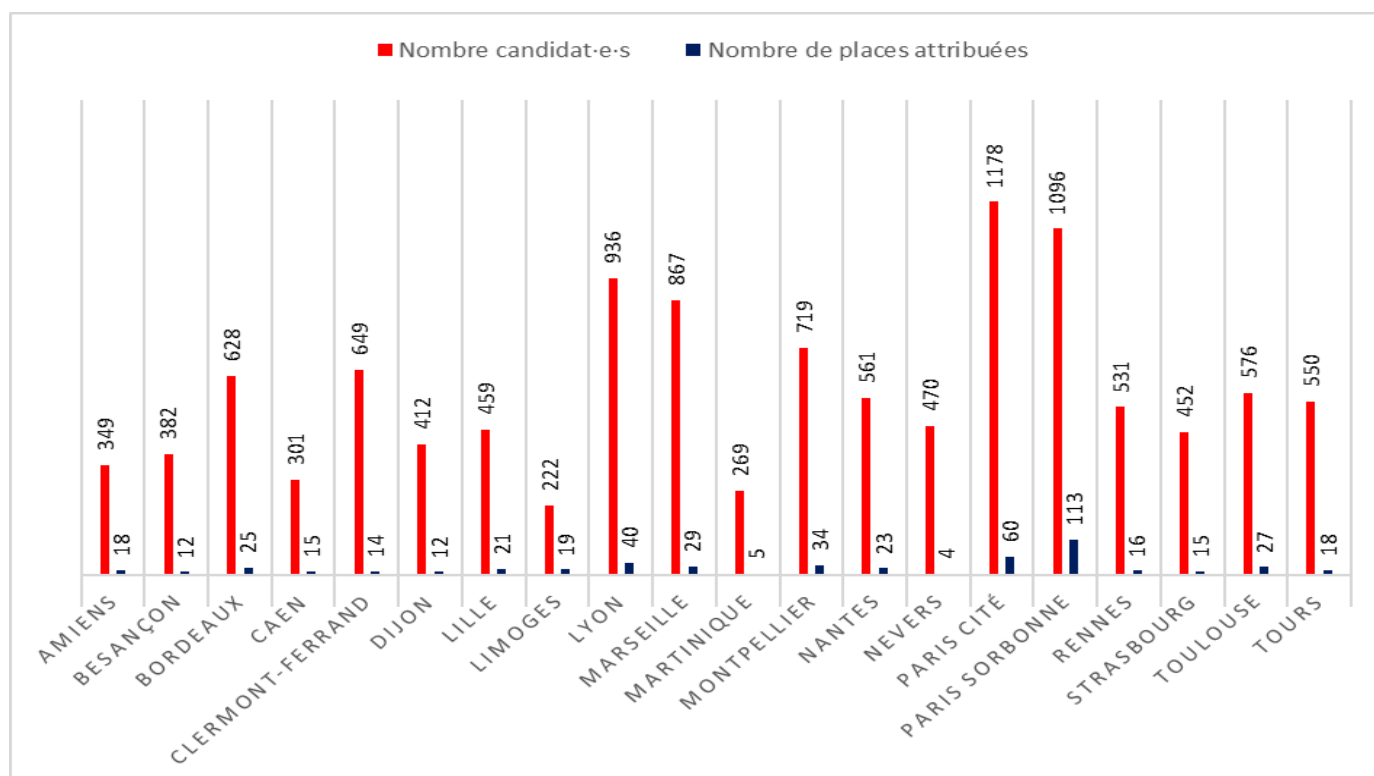
Dans l'ensemble des départements, le nombre de candidat·e·s classé·e·s est systématiquement supérieur au nombre de propositions d'admission, traduisant une demande importante pour un nombre de places limité. Les grandes métropoles universitaires, notamment Paris (Sorbonne et Paris Cité), Nantes, Rennes ou encore Tours, concentrent le plus grand nombre de candidats, ce qui accentue la concurrence. Toutefois, même dans des villes de taille plus modeste comme Limoges, Caen ou Amiens, l'écart entre candidats classés et admissions demeure significatif, confirmant une tension nationale sur ces formations. Certains centres apparaissent proportionnellement plus sélectifs, avec un rapport candidats/admis particulièrement élevé, ce qui souligne l'importance d'une stratégie réfléchie dans le choix des vœux.





Ce second graphique met en évidence l'écart entre le nombre de places proposées et le nombre de propositions d'admission en orthoptie, soulignant une nouvelle fois la forte attractivité de la formation. Dans tous les centres universitaires, le nombre de propositions d'admission dépasse largement le nombre de places initialement offertes, ce qui s'explique par le fonctionnement des listes d'attente et les désistements successifs. Les plus grands centres, comme Paris Sorbonne, Paris Cité ou Lyon, disposent du volume de places le plus élevé, mais enregistrent également un nombre très important de propositions. À l'inverse, des villes comme Nevers, Strasbourg ou Caen proposent moins de places, tout en connaissant un nombre de propositions proportionnellement significatif. Ces données illustrent le dynamisme des mouvements sur les listes d'attente et confirment que, malgré un nombre de places limité, l'orthoptie demeure une filière particulièrement attractive à l'échelle nationale.





Le troisième graphique souligne la forte disproportion entre le nombre total de candidats et les places finalement attribuées. À Paris Cité, environ 1 178 candidats se sont présentés pour seulement 60 places attribuées, soit près de 20 candidats pour une place. À Paris Sorbonne, 1 096 candidats se disputaient 113 places. Lyon comptabilise 936 candidats pour 40 places, et Montpellier 719 candidats pour 34 places. Même dans des villes plus petites comme Nevers (470 candidats pour 4 places), le ratio reste extrêmement élevé. Ces chiffres mettent en évidence une sélectivité, liée à une demande massive face à des capacités d'accueil limitées et qui ne cesse d'augmenter au fil des années.

## Phase complémentaire

La phase complémentaire de Parcoursup permet aux candidat-e-s n'ayant pas obtenu leurs vœux initiaux de postuler à des places encore disponibles dans les formations. Cette année, 11,3 % des répondant-e-s ont utilisé cette procédure, ce qui reste stable par rapport à l'année précédente, où 10,9 % y avaient eu recours.



Parmi les candidat·e·s n'ayant pas été accepté·e·s cette année, qui sont au nombre de 7, ont donné leur intention de retenter leur candidature l'année prochaine, témoignant de leur motivation à poursuivre leur projet professionnel dans le domaine de l'orthoptie.

Globalement, 96,7 % des étudiant·e·s ont intégré le département correspondant à leur premier choix. Toutefois, 10 étudiant·e·s envisagent un transfert vers un autre département. Les motifs invoqués concernent principalement :

- Se rapprocher du domicile familial
- Ce n'est pas le département qu'ils désiraient le plus
- Les aspects financiers

## VII. Conclusion

Cette sixième édition met en évidence la persistance de déséquilibres structurels dans le processus d'admission en orthoptie. Malgré les constats formulés dans les rapports précédents, certaines problématiques demeurent inchangées, notamment l'hétérogénéité des pratiques d'évaluation, le manque de transparence sur les modalités et les coûts de sélection, ainsi que les disparités observées entre les départements. Cette continuité interroge la capacité du système actuel à évoluer vers davantage de cohérence et d'équité.

L'absence d'harmonisation nationale des oraux d'admission reste une source d'incompréhension pour les candidat·e·s. Les écarts dans la durée des entretiens, la nature des questions posées ou encore les critères d'évaluation appliqués fragilisent le principe d'égalité des chances. De la même manière, les différences d'organisation pédagogique, notamment avec le développement de formations partiellement ou totalement à distance, soulèvent des interrogations quant à l'uniformité du niveau d'exigence et du suivi proposé aux étudiant·e·s.

Par ailleurs, la pression économique croissante pesant sur les étudiant·e·s constitue un signal préoccupant. L'augmentation du recours à un emploi parallèle, conjuguée au maintien de frais de candidature dont la justification reste peu explicitée, contribue à renforcer les inégalités sociales d'accès et de réussite dans la formation. Ces éléments invitent à une réflexion approfondie sur les conditions matérielles dans lesquelles les étudiant·e·s construisent leur parcours.

Enfin, la question de la visibilité et de la représentation de la profession demeure centrale. Le manque d'information et de promotion ciblée auprès des lycéen·ne·s et



des étudiant·e·s en réorientation limite encore l'attractivité de l'orthoptie et peut restreindre la diversité des profils recrutés.

Face à ces problématiques persistantes, il apparaît nécessaire d'engager un travail collectif et structuré visant à consolider le cadre national des admissions, à renforcer la transparence des procédures et à garantir des conditions d'études favorables à la réussite de toutes et tous. Ce sixième rapport ne se limite pas à dresser un état des lieux : il souligne l'urgence d'une évolution coordonnée, afin d'assurer la pérennité, la qualité et l'équité de la formation en orthoptie.

**Marine CHARPENTIER,**  
**Chargée de Mission Orientation et Insertion Professionnelle, 2025 - 2026**  
orientation@ffeo.org, insertion-pro@ffeo.org

